

SECRETARIAT GENERAL DU GOUVERNEMENT

DECRET D/2012/1106/PRG//SGG

(PORTANT NOMINATION D'UN HAUT CADRE AU MINISTERE DE LA SECURITE  
ET DE LA PROTECTION CIVILE)

LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,

- Vu La Constitution ;
- Vu la Loi N°L/028/AN du 31 Décembre 2001, portant Statut Général des Fonctionnaires ;
- Vu le Décret D/2010/007/PRG/SGG du 24 Décembre 2010, portant nomination du Premier Ministre, Chef du Gouvernement ;
- Vu les Décrets D/2010/009/PRG/SGG/ du 27 Décembre 2010, D/2010/016/PRG/SGG du 30 Décembre 2010 et D/2011/002/PRG/SGG du 04 janvier 2011, portant nomination de Ministres ;

D E C R E T

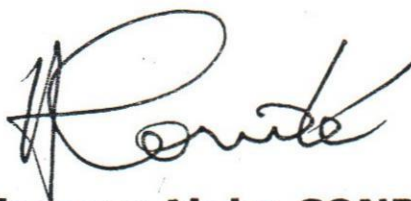
**Article 1er** : Monsieur **Sékou MARA**, Colonel de Police, Matricule **175 810 L** précédemment en service au Cabinet du Ministre d'Etat à la Sécurité est nommé Directeur Général Adjoint de la Police Nationale en remplacement du Colonel Ibrahima Sory SOUMAH admis à faire valoir ses droits à la retraite.

**Article 2** : Le présent Décret qui prend effet à compter de sa date de signature et qui abroge toutes dispositions contraires sera enregistré et publié au Journal Officiel de la République.

**Ampliatiions :**

Conakry, le 25 SEP. 2012

PRG/SGG.....3  
PRIMATURE.....1  
MEF.....1  
MTRAFF.....1  
MSPC.....2  
MDRSS.....1  
INT/ARCHIVES.....2/11



**Professeur Alpha CONDE**